



Adhérez sur snalc.fr

par prélèvements mensuels,
CB, virement ou par chèque

14 ANS SANS AUGMENTATION DES COTISATIONS

PROFESSEURS DE CHAIRE SUPERIEURE	265 €
Traitement partiel > 50% ou Congé formation	212 €
Demi-traitement ou RQTH (ou les deux)	159 €
Votre conjoint* est adhérent	198 €

PROFESSEURS AGREGES	ECH 1	ECH 2-3	ECH 4-5	ECH 6 à 11	HCL ET CL. EXC
	60 €	110 €	160 €	210 €	265 €
Traitement partiel > 50% ou Congé formation	-	88 €	128 €	168 €	212 €
Demi-traitement ou RQTH (ou les deux)	36 €	66 €	96 €	126 €	159 €
CONJOINT adhérent*	45 €	82 €	120 €	157 €	198 €

PROFESSEURS CERTIFIES	ECH 1	ECH 2-3	ECH 4-5	ECH 6 à 11	HCL ET CL. EXC
	60 €	100 €	130 €	180 €	245 €
Traitement partiel > 50% ou Congé formation	-	80 €	104 €	144 €	196 €
Demi-traitement ou RQTH (ou les deux)	36 €	60 €	78 €	108 €	147 €
CONJOINT adhérent*	45 €	75 €	97 €	135 €	183 €

PROFESSEURS DES ECOLES, PLP, P.EPS, CPE, CE.EPS, PEGC	ECH 1	Tous ECH., HCL et CL. EXC
SAENES, Psy EN, Infirmières, Assistantes sociales, Médecins, ITRF, Attachés, Personnels de direction, Inspecteurs, Bibliothécaires, Universitaires (P.U, M.C, ATER, Doctorants etc.), PTP (J&S)	60 €	90 € (Outre-Mer 125 €)
Traitement partiel > 50% ou Congé formation	-	72 € (Outre-Mer 107 €)
Demi-traitement ou RQTH (ou les deux)	36 €	54 € (Outre-Mer 89 €)
CONJOINT adhérent*	45 €	67 € (Outre-Mer 102 €)

CONTRACTUELS enseignants, Maîtres auxiliaires, ADJAENES, ATRF, Contrats locaux Étranger, Agents	60 €
Traitement partiel > 50% ou Congé formation	48 €
Demi-traitement ou RQTH (ou les deux)	36 €
CONJOINT adhérent*	45 €

AESH, Assistants d'éducation, Contractuels ATSS
30 € ADHESION A VIE !
 (Vous ne payez qu'une fois)
 Aucune réduction possible

Tarifs spéciaux

DISPONIBILITE ou CONGE PARENTAL : 30 € (tous corps)
RETRAITES certifiés, agrégés et chaires sup : 125 € (si conjoint adhérent 89 €)
RETRAITES autres corps : 90 € (si conjoint adhérent 54 €)

* Si votre **CONJOINT** est adhérent **ET** votre salaire est réduit : vous réglez le **tarif RQTH**

Au SNALC une cotisation de 180 € revient à 61 € après impôts moins 35 € de protection Covea GMF, soit 26 € ...

Ainsi, au SNALC, une adhésion inférieure à 100 € revient à 0 € !